

la du **feuille** **BOIS**

Journal municipal
d'informations
de La Ville du Bois

NUMÉRO

183

Septembre 2023



• SAINT-FIACRE •

Une fête foraine comme autrefois

⊕ d'actualités sur www.lavilledubois.fr

La Ville du
BOIS

VENDREDI 23 JUIN

KID'S PARTY

La première édition de la Kid's Party s'est tenue sous un beau soleil place Beaulieu ! Cet événement a été mis en place par les élus du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes qui ont souhaité créer un événement convivial, amusant et festif dédié aux enfants autour d'un pique-nique et de jeux extérieurs.



MERCREDI 21 JUIN

FÊTE DE LA MUSIQUE

Cette année pour la première fois, la Fête de la musique a eu lieu sur la place Beaulieu. De nombreux Urbisylvains sont venus assister aux concerts proposés par la fanfare puis par les groupes de musiques actuelles du Conservatoire municipal.



JUILLET

PARTIR EN LIVRE À LA BIBLIOTHÈQUE

Cet été, la Bibliothèque s'est transformée en salle de jeux avec l'installation d'une borne d'arcade et d'une Nintendo switch ! Sans oublier les puzzles participatifs qui ont rencontré un franc succès.

MADAME, MONSIEUR,



Le soleil et la chaleur ont inondé en cette fin de printemps la partie nord de notre pays et plus précisément celle située au-dessus d'un axe Strasbourg-La Rochelle. La température élevée ainsi que l'absence de pluie contrastaient inhabituellement avec le climat des régions du Sud alors sous les orages et les intempéries divers.

Cette situation inhabituelle, imputable sans doute à l'évolution climatique, reconnue par une majorité de nations, se traduit par l'augmentation des catastrophes naturelles et entre autres par une augmentation de la fréquence des périodes de canicule et de sécheresse propices aux incendies.

Afin de limiter les risques, M. Le Préfet de l'Essonne a pris par arrêté des mesures visant à éviter tout départ de feu, durant une période allant du 1^{er} mars au 31 octobre, applicables à tous les « espaces sensibles » du département. La Ville du Bois est donc concernée par ces dispositions puisque nous possédons environ 110 hectares de bois.

Ainsi, le feu d'artifice, qui habituellement a lieu le jour de la Saint-Fiacre en septembre, ne pourra pas se faire car il est tiré d'un espace situé à moins de 200 mètres de la zone boisée. Une dérogation n'est pas envisageable compte tenu de nos entretiens avec les services de la Préfecture.

Il a donc été proposé que cette manifestation, attendue par nos concitoyens, se fasse le jour du carnaval de Bineau, au mois de mars prochain.

Cette mesure de bon sens, pris par les services de la Préfecture, doit aussi à notre niveau s'accompagner de mesures préventives, telles le fauchage des herbes sèches sur le domaine public (en bordure des voies de circulation ou dans les lieux de regroupement) et aussi sur le domaine privé pour lesquels nous recevons de multiples plaintes de riverains.

Nous devons aussi rappeler l'interdiction permanente de circuler dans les bois avec des engins à moteur thermique, d'y faire du feu ou tout simplement d'y fumer durant cette même période.

Ceci dit, la rentrée scolaire est en cours et nous retrouvons nos activités professionnelles et /ou associatives attendues, après ces quelques semaines de repos.

Je vous souhaite donc une bonne reprise et je vous donne rendez-vous lors des manifestations de cette rentrée.

Très cordialement

VOTRE MAIRE,
Jean-Pierre Meur

La Feuille du Bois - Journal municipal mensuel d'informations - Tirage : 3600 exemplaires

Éditeur : Mairie de La Ville du Bois - Place du Général de Gaulle - 91620 / Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

Directeur de publication : Jean-Pierre Meur / **Co-directrice :** Christine Mermet / **Conseiller municipal délégué à la communication :**

Dimitri Lavrentieff / **Rédactrice en chef :** Julie Blanvillain, Service Communication avec la collaboration des élus, des associations et des services municipaux Tél. : 01 64 49 55 38 / communication@lavilledubois.fr / **Photos :** Julie Blanvillain et autres contributeurs / **Conception :**

Emendo / **Impression :** Imprimerie Payard - Juvisy-sur-Orge



La Ville du Bois
jumelée avec
Tirschenreuth



CONSEILS DE LA GENDARMERIE

Arnaques et escroqueries en ligne : identifier et agir

En juin dernier, le CCAS a organisé en mairie une conférence à l'attention des seniors sur les dangers d'Internet. Retrouvez ici les principaux conseils énoncés par la Gendarmerie.

Les escroqueries en ligne peuvent prendre plusieurs formes mais leur but est toujours le même : vous extorquer des informations et de l'argent. Mots de passe, données personnelles, coordonnées bancaires, accès à vos comptes en ligne... Même si vous pensez être un cas isolé, n'oubliez pas qu'un cyber-criminel peut toucher des milliers de personnes par jour.

Comment identifier une arnaque ?

Les sujets des arnaques en ligne se renouvellent régulièrement mais le fonctionnement reste souvent le même : vous recevez une fausse information et vous êtes invité à cliquer sur un lien pour corriger une situation qui n'existe pas.

Les exemples sont nombreux :

• Vous recevez un mail ou un sms provenant d'un expéditeur ou d'un organisme de confiance, vous invitant à cliquer sur un lien pour mettre à jour votre compte, toucher une somme ou affranchir un colis ;

• Lors de votre navigation, vous découvrez un juteux filon pour investir simplement dans une crypto-monnaie (Bitcoin, Ethereum) ;
• Quelqu'un vous contacte par téléphone ou par SMS pour vous proposer une formation grâce à vos droits et on vous accompagne dans la création de votre compte ;
• Un mail vous indique qu'on a piraté votre webcam, enregistré votre historique de navigation sur des sites pornographiques et, bien entendu, recueilli la liste de tous vos codes et contacts.
Tout cela est faux !

Comment réagir ?

Vous avez un doute sur le message que vous avez reçu :

• Ne paniquez pas ! Vous n'avez sans doute rien de compromettant à vous reprocher ;
• Ne cliquez pas sur un lien ou une pièce jointe sans être sûr de la fiabilité de son expéditeur ;
• Vérifiez l'adresse de l'expéditeur : contactez-le par un autre canal ou regardez l'adresse d'expédition. Un organisme officiel aura presque systématiquement une adresse mail de type "ne-pas-repondre@ministere.gouv.fr" ;
• Ne répondez jamais à un mail suspect ou à du chantage, pour ne pas montrer à l'expéditeur que



vous êtes réceptif au message et ne payez pas de demande de rançon ;
Changez vos mots de passe régulièrement, évitez d'avoir le même mot de passe pour chaque compte afin d'éviter les contaminations en chaîne et si possible, activez l'authentification à double facteur ;
• Faites des captures d'écran et signalez le mail ou le sms sur le site www.signal-spam.fr

Vous avez déjà payé ou communiqué des informations personnelles ? Vous êtes victime d'une escroquerie. Dans ce cas :

• Vérifiez qui a accédé aux comptes dont vous avez communiqué les identifiants
• Changez immédiatement les mots de passe des comptes compromis ;
• Adressez-vous à votre banque pour tenter de faire annuler le paiement ;
• Signalez les faits sur le site www.internet-signalement.gouv.fr ;
• Rendez-vous dans une gendarmerie ou un commissariat pour déposer plainte pour escroquerie ou extorsion de fonds, ou adressez votre plainte par écrit au procureur de la République du tribunal judiciaire de votre domicile.

Par la rédaction du site de la Gendarmerie nationale www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

Une nouvelle adresse gourmande en centre-ville : le Décompte culinaire



Le concept de décompte culinaire est une approche de la cuisine qui permet de voyager

à travers différentes cultures et saveurs. A commencer par la cuisine thaïlandaise, qui regorge de saveurs parfumées et exotiques. Pad thaï, riz sauté, curry vert ou rouge au lait de coco... Uniquement

en livraison ou à emporter. Ouverture du mardi au vendredi de 11h30 à 15h et de 18h à 23h et le samedi et dimanche de 18h à 23h.

La boutique est également axée sur la rôtisserie, spécialisée en poulet rôti : poulet rôti farci, pilons, cuisses, tenders, manchons... à manger sur place ou à emporter. Ouverture du mardi au vendredi de 9h à 20h et le samedi et dimanche de 9h à 15h. Une journée d'inauguration festive

est prévue courant septembre 2023. Les visiteurs pourront ainsi goûter aux créations culinaires et rencontrer l'équipe passionnée et engagée.

Date d'ouverture affichée sur la porte de la boutique au 8 Grande Rue (anciennement Boucherie Moussu) et diffusée sur les réseaux sociaux "Le Décompte Culinaire".

Contact, 06 11 98 12 88, ledecompteculinaire@gmail.com

SENIORS

Une semaine d'activités gratuites !

Chaque année, les CCAS de La Ville du Bois et des communes voisines, en partenariat avec NOA (Nord Ouest Autonomie) organisent la Semaine Bleue, une semaine d'activités gratuites à destination des seniors.

Lundi 2 octobre, 14h

Balade au bord de l'Orge

(3 km ou 6 km)

📍 Départ parking piscine de Saint-Michel-sur-Orge
Rue de Montlhéry
91240 Saint-Michel-sur Orge

Mardi 3 octobre, 14h-16h

Amélioration du sommeil par la sophrologie

📍 Grande salle des Deux Lacs
21 avenue des 2 Lacs 91140 Villejust

Mercredi 4 octobre

Journée Sécurité Routière "Mobilité des seniors"

9h30-12h : conférence et quizz
14h-17h : ateliers et stands d'information

📍 Salle Anne Frank
5 Rue Daniel Mayer
91160 Longjumeau



Pensez à vous inscrire auprès du CCAS pour bénéficier des festivités organisées tout au long de l'année à l'attention des seniors.



Pour chaque activité, un transport est disponible sur demande.



Informations et inscriptions auprès du CCAS avant le 15 septembre
23 rue du Grand Noyer - 91620 LA VILLE DU BOIS
01 69 63 32 79 - ccas@lavilledubois.fr

Jeudi 5 octobre à 10h et à 11h Pound Fitness

Places limitées

📍 Gymnase Pierre Dupuis
1 Rue du Petit Gobert, 91620 Nozay

Jeudi 5 octobre à 13h30 et à 15h Visite des Potagers de Marcoussis

📍 Chemin du Regard
91460 Marcoussis

Vendredi 6 octobre, 10h-12h Conférence La Voix et ses bienfaits

En lien avec la Journée des aidants
📍 Espace Carzou
Rue des Écoles 91310 Linas

Vendredi 6 octobre, 14h Cinéma

📍 Centre Culturel Michel Spiral
5 Rue des Archers 91310 Monthéry



Fibre optique : L'Agglo rencontre le Ministre chargé de la Transition numérique

Le Président de l'Agglomération Paris-Saclay, Grégoire de Lasteyrie, a été reçu lundi 5 juin par Jean-Noël Barrot, Ministre délégué chargé de la Transition numérique et des Télécommunications. Cet entretien avait pour principal objet de faire remonter au Ministre les difficultés rencontrées par les Maires et leurs administrés sur le Réseau d'Initiative Publique délégué par le SIPERREC à Altitude Infra. Le Ministre a confirmé que les réseaux « accidentogènes » dont celui d'Altitude Infra étaient identifiés comme très problématiques et suivis de près par ses conseillers au moyen d'indicateurs réguliers.

Le Président de l'Agglo a rappelé au Ministre la demande, dans ces cas de déploiements très défectueux, que l'Opérateur d'Infrastructure (OI) puisse reprendre la main sur les opérateurs commerciaux pour réaliser la reconfiguration du réseau et assurer le branchement des usagers (STOC OI). Le Ministre a approuvé cette proposition et a demandé à ses services d'étudier une mise en œuvre rapide de cette disposition. Par ailleurs, le sénateur Patrick Chaize et la députée Marie-Pierre Rixain ont chacun déposé un projet de loi visant à durcir les sanctions et à améliorer les conditions de sous-traitance.

SIGNAL.CONSO.GOUV.FR

Un nouveau service public au bénéfice des consommateurs

SignalConso est un service public gratuit pour permettre aux consommateurs de signaler les problèmes rencontrés avec les entreprises. Faites un signalement, résolvez votre problème, ou obtenez des informations sur vos droits.



Un coup de pouce de la Région de 250 euros pour alléger votre facture énergétique

Depuis le début de l'année 2023, la facture énergétique des ménages a augmenté en moyenne de 30%. Dans ce contexte, la Région Île-de-France a décidé de lancer son « Coup de pouce énergie », une aide ponctuelle de 250 € pour soutenir le pouvoir d'achat des Franciliens les plus fragiles (environ 160 000 foyers). Qui pourra bénéficier du « Coup de pouce énergie » ? L'aide de 250 euros s'adresse aux ménages dont le revenu fiscal est inférieur ou égal à 60% du salaire médian annuel, soit par exemple 14 802 € pour une personne seule ou 35 525 € pour un couple avec 3 enfants. L'éligibilité au « Coup de pouce énergie » étant liée à vos revenus et à la composition de votre foyer, c'est votre revenu fiscal de référence qui sera pris en compte.

Informations et éligibilité sur www.iledefrance.fr

- 1** Vous avez rencontré un problème avec un professionnel, un commerce, en magasin ou sur internet ? En tant que consommateur, vous pouvez le signaler sur la plateforme SignalConso. Vous n'êtes pas sûr que ce soit un problème ? SignalConso vous guide afin de savoir si vous pouvez déposer un signalement. Si ce n'est pas le cas, on vous expliquera pourquoi !
- 2** Signalez le problème (anonymement ou non) ou posez directement votre question auprès d'un agent de la DGCCRF (la répression des fraudes). Dans tous les cas, SignalConso vous oriente et vous conseille.
- 3** L'entreprise et la répression des fraudes sont informées. Si vous avez déposé un signalement, SignalConso contacte l'entreprise afin de l'en informer. L'entreprise peut alors vous répondre et/ou s'améliorer, vous serez informés de son action par un email de SignalConso. Si vous avez choisi de transmettre vos coordonnées à l'entreprise, elle pourra vous contacter directement. Si vous choisissez d'interroger la DGCCRF sur vos droits, une réponse individualisée vous sera adressée par mail par un agent de la DGCCRF.
- 4** La répression des fraudes intervient si nécessaire.

• EN BREF •

Ouverture du Centre de Consultation de Soins Urgents (CCSU) de Longjumeau sur rendez-vous

Le Centre de Consultation de Soins Urgents de l'hôpital de Longjumeau ouvre au public de 10h à 22h, 7j/7 sur rendez-vous pris par téléphone au 01 64 54 32 44.

Le CCSU situé au pied de l'hôpital sera désormais accessible sur simple appel pour les patients de plus de 3 ans présentant une pathologie d'urgence médicale ou chirurgicale mais qui ne nécessite pas une hospitalisation.

Attention : le centre n'a pas vocation à remplacer le médecin traitant. Ainsi, il n'assure pas les consultations sans caractère d'urgence comme le renouvellement de traitements, la prévention, ou la réalisation de certificats médicaux. Il n'assure pas le suivi des patients reçus.

J'apprends à nager

Votre enfant a entre 4 et 12 ans et ne sait pas encore nager ? Afin de lui permettre d'acquérir les compétences nécessaires pour évoluer dans l'eau en toute sécurité, le ministère des Sports renouvelle les dispositifs « J'apprends à nager » pour les enfants de 6 à 12 ans et « Aïssance Aquatique » pour les enfants de 4 à 6 ans qui proposent des cours gratuits de natation donnés par des professionnels de la Fédération française de natation (FFN). + d'infos sur www.ffnatation.fr

Nouvelle adresse mail aux services Techniques

Pour toute demande d'arrêté concernant une occupation du domaine public (travaux, élagage, pose d'échafaudage...), envoyez votre demande à l'adresse dt-dict@lavilledubois.fr

Inauguration des jardins du Rouillon

Un an après leur ouverture, les Jardins du Rouillon seront officiellement inaugurés le dimanche 17 septembre à l'occasion de la Fête de la Saint-Fiacre (le patron des jardiniers). L'association J'adopte un potager, qui gère les jardins potagers, organise ce même jour une matinée Portes-ouvertes de 9h à 11h. Vous pourrez ainsi visiter les lieux et découvrir le fonctionnement des Jardins.

Si vous êtes intéressé par la location d'un jardin, des parcelles sont disponibles.

+ d'infos auprès de l'association J'adopte un potager, contact@jadopteunpotager.com



Nouveaux apiculteurs sur la commune

Marine Lefetz et Rémi Bourreau, un couple d'apiculteurs, ont installé 3 ruches sur la commune dans un milieu naturel propice. Une bonne nouvelle pour la pollinisation des fleurs !

Le saviez-vous ? Les insectes, et principalement les abeilles, contribuent à la pollinisation de 80% des espèces de plantes à fleurs et des plantes cultivées. En effet, les plantes produisent du pollen qui contient des gamètes mâles, et ce pollen n'est pas mobile. Il faut donc le transférer sur la partie réceptrice de l'appareil femelle de chaque plante. Pour cela, il y a la gravité, le vent, ou les insectes, et donc les abeilles.



Chaque mois, un nouveau geste pour la planète

Plantes invasives... que faire ?

On appelle plante invasive toute plante introduite d'un autre milieu qui acquiert un avantage sur le territoire qu'elle occupe. Elle peut engendrer des nuisances environnementales, notamment en se substituant aux espèces locales.



Renouée du Japon

Dans notre secteur, la renouée du Japon et le laurier du Caucase sont les deux principales plantes invasives rencontrées.

Les agents municipaux agissent pour lutter contre la renouée du Japon qu'ils trouvent dans les espaces publics. En effet, il convient de les arracher afin d'éviter sa dissémination par les fragments de tiges ou rhizomes.



Le laurier du Caucase

est un arbuste à feuilles persistantes qui sert fréquemment de haies. Il pousse rapidement et a l'avantage d'être vendu à un prix très modique. Et

pourtant quels dégâts ! Nos bois en sont, par endroit, infestés à cause de la dispersion de leurs graines par les oiseaux. L'ombre portée par les lauriers sur le sol prive de suffisamment de lumière les petits chênes et autres arbres qui, en conséquence, ne peuvent plus s'auto-régénérer. Malheureusement, la forêt d'origine finira par laisser place à une accumulation de lauriers du Caucase ! C'est de cette manière que les plantes invasives constituent une menace pour la biodiversité en se développant au détriment des espèces locales.

Comment lutter contre ces plantes ?



Ne plus en planter



Les arracher manuellement 2 fois par an à l'automne et au printemps.



Les tailler après la floraison pour éviter la production des graines.



Les remplacer par des espèces locales.



Informez largement son entourage : voisins, amis, familles, collègues de travail...

ÉCOMOBILITÉ SCOLAIRE

Défi Moov' relevé !

Le 12 juin dernier, l'école Ambroise Paré avait un rendez-vous important à honorer : les élèves étaient conviés à la remise des Prix du Défi moov' qui avait lieu à l'Académie du Climat à Paris. Et pour cause ! Sur 48 établissements participants en Île-de-France, l'école a relevé le challenge haut la main et a remporté deux premiers prix : celui de l'école la plus éco-mobile et celui de la meilleure progression. Bravo à eux !

Qu'est ce que le Défi Moov'IDF ?

C'est un challenge d'écomobilité scolaire. Pendant 3 jours, du 12 au 17 mai derniers, les élèves et les adultes d'un établissement scolaire étaient incités à se rendre à l'école autrement qu'en voiture. Tous les modes actifs tels que la marche, le vélo, la trottinette et les transports en commun étaient pris en compte. Le Défi Moov est l'occasion pour les enfants, leurs familles et la communauté éducative de tester de nouvelles pratiques moins polluantes et meilleures pour la santé !



Les élèves d'Ambroise Paré ont été très investis dans le projet. Avec l'aide des enseignants et des parents, un Pedibus a été mis en place depuis la place Beaulieu pour se rendre à l'école : 92 enfants se sont regroupés le dernier jour ! De plus, afin de sécuriser l'accès et de réserver la voie aux piétons, la Ville a interrompu la circulation rue des Ecoles au niveau de l'intersection avec la rue Emile Orriols.

Sur trois prix remis aux écoles les plus engagées dans le défi, deux ont été décernés à l'école Ambroise Paré :

- **l'établissement le plus écomobile** : l'établissement avec le plus grand pourcentage d'élèves venus à vélo, en trottinette, en transports en commun.

1^{er} prix : école élémentaire Ambroise Paré – La Ville du Bois (91)

- **la meilleure progression** : l'établissement avec la meilleure progression, entre une journée type et le challenge.

1^{er} prix : école élémentaire Ambroise Paré – La Ville du Bois (91)

- **coup de cœur du jury** : l'établissement avec les meilleures productions, réalisations (photos, vidéos, animations, etc.)

1^{er} prix : école élémentaire Jules Verne - Corneilles-en-Parisis (95)

Lors de cette cérémonie, 14 élèves, représentant chacun une classe de l'école, ont profité d'un goûter et de divers stands d'animations sur l'écomobilité scolaire.

L'école élémentaire des Bartelottes a également participé au challenge !

Trois parcours Pédiibus ont été organisés pour se rendre à l'école. Chaque jour, le nombre d'élèves venant à pied a augmenté, preuve de l'intérêt des enfants et des parents pour le projet : une communauté engagée dans l'action qui ne manquera pas de participer à nouveau l'année prochaine.

Offre d'emploi

L'Education Nationale a besoin de recruter des accompagnants, notamment pour les élèves ayant des troubles ou handicaps, dans les écoles de la ville.

Retrouvez toutes les informations sur les missions d'AESH (Accompagnants des élèves en situation de handicap) sur le site de l'Education Nationale www.education.gouv.fr

Si intéressé(e), envoyez CV et lettre de motivation à educatif.direction@lavilledubois.fr

Votre candidature sera relayée aux services de l'Education Nationale.

Le CMEJ sensibilise les élèves à l'écologie

En juin, les jeunes élus du Conseil municipal des Enfants et des Jeunes se sont rendus au sein des écoles Ambroise Paré et Bartelottes afin de sensibiliser les élèves de CE1/CE2 et CM1/CM2 aux enjeux de l'écologie.



• RDV...
**DE LA PETITE
ENFANCE** •

ZOOM SUR

L'Accueil Parents-Enfants "1 2 3 Soleil"

Nelly Dermigny est la responsable du Relais Petite Enfance (RPE) et de l'Accueil Parents-Enfants (APE). Si le premier est un lieu d'information et d'échanges autour de l'accueil du jeune enfant relativement bien identifié par la population, le second est moins connu. Tour d'horizon de cette structure avec la spécialiste de la Petite Enfance.

Nelly Dermigny, pouvez-vous nous décrire l'APE en quelques mots ? L'Accueil Parents-Enfants est un espace de jeux, de paroles, de rencontres et d'échanges. Réservé aux enfants de moins de 4 ans, non scolarisés, accompagnés d'un ou deux adultes familiers (parents, grands-parents...), domiciliés à La Ville du Bois, l'APE est l'occasion de découvrir un lieu d'éveil et de socialisation adapté à leur âge et à leurs besoins.

C'est aussi un lieu pour les parents ? En effet, l'APE donne la possibilité aux adultes de se détendre avec son enfant et de sortir de son quotidien. C'est aussi l'occasion de partager ses préoccupations de parents. Les futurs parents sont également les bienvenus.

Est-il nécessaire de s'inscrire à l'avance ? Non, cet accueil est gratuit et ne nécessite ni inscription préalable, ni présence régulière. L'accueil ouvre ses portes tous les vendredis (hors période de vacances scolaires) de 8h45 à 11h à

l'espace "Les Lutins du Bois". Les parents sont libres de venir quand ils le souhaitent et le temps qu'ils veulent !

Pourquoi venir avec son enfant ?

Prendre le temps de se poser avec son enfant, dans un lieu différent de son domicile, cela permet de lui dédier un moment, sans penser aux tâches qui nous entourent. Les bébés, accueillis dès les premiers vaccins, s'imprègnent du lieu, regardent autour d'eux et entendent les bruits. Cette expérience favorise la socialisation. Les jeunes enfants expérimentent seuls ou avec d'autres, et jouent ou évoluent dans un espace sécurisé et aménagé spécialement pour eux.

Des activités sont-elles organisées ? Bien sûr, toutes les semaines ! Vous pouvez retrouver le programme chaque mois sur cette page. Nous organisons des ateliers peinture, pâte à modeler, motricité, pâtisserie, chant, conte..., et parfois l'accueil est libre afin de permettre aux adultes de se retrouver autour d'un café et d'échanger.

NOUVEAU !

Ateliers massages douceur

Vous souhaitez apprendre les gestes qui viendront apaiser et soulager votre bébé tout en partageant une pause pleine de tendresse ? Participez aux ateliers massages douceur organisés gratuitement par l'APE.

Permanences PMI

Les permanences sur le parking de l'Escale ne sont plus assurées. Les familles sont accueillies au centre de PMI de Marcoussis, Parc des Célestins, allée Molière. Tél. : 01 69 80 04 15 - 06 47 16 99 02

Biblio-bébé

**Mercredis 20 septembre,
18 octobre et 29 novembre**

Matinée réservée aux 3 mois - 3 ans à la découverte des albums pour tout-petits. Sur inscription. Bibliothèque, 11 bis rue des Ecoles 01 64 49 59 41, bibliotheque@lavilledubois.fr

Accueil parents-enfants

« 1, 2, 3 Soleil »

Espace de jeu, de paroles, de rencontres et d'échanges, réservé aux enfants de moins de 4 ans, non scolarisés, accompagnés d'un parent. Accueil gratuit les vendredis de 8h45 à 11h. Espace « Les lutins du bois » en face de l'Escale. Renseignements au 01 69 63 32 72.

- Vendredi 8 septembre : **jeux libres**
- Vendredi 15 septembre : **jeux de transvasement**
- Vendredi 22 septembre : **activités petites mains**
- Vendredi 29 septembre : **jeux moteurs** (accueil à partir de 9h30 ce jour-là)

Le massage favorise la relaxation de bébé (et de ses parents !) mais il soulage aussi les maux, favorise l'éveil et renforce le lien d'attachement.

Trois ateliers d'1h maximum, assurés par une professionnelle, sont proposés : bébés de 2/3 mois, 3/9 mois et + 9 mois, les mercredis 4 et 18 octobre en matinée.

Inscriptions auprès de Nelly Dermigny jusqu'au 25 septembre, au 01 69 63 32 72

SAINT-FIACRE

Une fête foraine comme autrefois

Dimanche 17 septembre, place Beaulieu, vous avez rendez-vous avec la traditionnelle

Fête de la Saint-Fiacre !

De 11h30 à 18h (à l'Escalé si pluie)

Au programme :

De nombreuses **animations sur le thème de la Fête foraine d'autrefois** : jeux en bois, jeux forains, miroirs déformants, structure gonflable et labyrinthe...

Animation musicale avec un duo vocal et musical sur un vélo rigolo et présence d'un animateur.

Atelier sculpteur de ballons et spectacle de clown à 14h30, 15h30 et 16h30

Exposants de produits artisanaux : miel, produits crétois, vin, crêpes, bières, terrarium, biscuits, objets créatifs, jardins partagés de La Ville du Bois...

Restauration sur place : crêpes sucrées salées, food truck à salade, barbe à papa, churros....

Venez nombreux, d'autres activités et surprises vous attendent !



(i) Le feu d'artifice initialement prévu lors de la Fête de la Saint-Fiacre est annulé en raison des restrictions imposées par la Préfecture.

Considérant le risque d'incendie des bois et forêts en Île-de-France et l'augmentation de la fréquence des épisodes de canicule et de sécheresse sur une période allant du 1^{er} avril au 31 octobre, il est interdit de porter ou d'allumer du feu (y compris les feux d'artifices et feux festifs) à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 mètres des espaces sensibles. Il est donc impossible de procéder au feu d'artifice sur le stade ou sur un autre lieu, qui doit également réunir toutes les mesures de sécurité liées au tir. Le feu d'artifice est reporté au printemps 2024 lors du Carnaval de Bineau.

FÊTE DU PATRIMOINE

Le patrimoine vous ouvre ses portes !



Samedi 16 septembre (re)découvrez le patrimoine local à travers différentes visites :

- **Visite guidée de la caserne des pompiers de Monthéry**, 24 allée du Pont aux Pins : samedi 16 septembre à 10h, 11h, 14h et 15h. Durée de la visite : environ 1h. Places limitées, gratuit sur inscription auprès du service Culturel.

- **Ouverture de l'église Saint-Fiacre** le samedi 16 septembre de 10h à 12h et le dimanche lors de la messe jusqu'à 12h.

- **Exposition « Patrimoine des environs »** de Gyuri Karnay à la Maison Culturelle des Joncs Marins, vendredi 15 septembre à partir de 18h jusqu'en nocturne et samedi 16 et dimanche 17 septembre de 10h à 12h et de 14h à 18h.

SOIRÉE-THÉÂTRE

« Enfin seul(s) »

Par le théâtre à Malice. Pièce inspirée de « Un soir quand on est seul » de Sacha Guitry.

Ce soir, Julien se retrouve un moment seul et se pose la question : préfère-t-il rejoindre sa femme Jeanne ou... ? Le lendemain, une fois seul avec elle, une discussion anodine dérape au sujet d'une certaine « femme brune ». Et le projet de maison ? Comment ce couple évolue-t-il entre attachement mutuel et quête de liberté personnelle ? Sont-ils vraiment les seuls à décider ?

Découvrons ensemble les questionnements de Julien et Jeanne au travers de quatre fragments de vie de ce couple adaptées de quatre pièces de Sacha Guitry.

Samedi 23 septembre, 20h30

Escalé, 14 chemin des Berges

Tarif plein 10 € - tarif réduit 8 € pour les - 12 ans.

Billetterie sur place.



VIDE-MAISON COMMUNAL

On trie, on expose et on vend chez soi !

Tous les habitants de maisons sont invités à participer au Vide-maison communal le dimanche 1^{er} octobre de 9h à 18h. Basé sur le même principe que la brocante à ceci près que le déballage ne se tient pas sur l'espace public mais uniquement dans les cours, jardins, garages et annexes des particuliers qui se sont déclarés.

La commune se charge de relayer la communication de l'événement ainsi que de mettre en ligne le plan interactif des participants. Sur le terrain, les participants recevront des ballons et une signalétique à apposer au niveau de leur porte d'entrée, de même qu'un fléchage des rues est prévu.



Pour participer, il suffit de compléter la déclaration préalable de vente au déballage (Cerfa 13939*01) et l'envoyer en mairie accompagnée d'une photocopie de votre pièce d'identité recto/verso avant le samedi 16 septembre.

Envoi par courrier :

Mairie de La Ville du Bois
Service Culturel
Place du Général de Gaulle
91620 La Ville du Bois **ou par mail :**
culture.sport@lavilledubois.fr



Conservatoire Inscriptions 2023-2024

Renseignements et inscriptions lors du Forum des associations le 10 septembre. Retrouvez les horaires de présence des professeurs sur www.lavilledubois.fr

Portes-ouvertes samedi 9 septembre de 10h à 12h30 au Conservatoire (tous les instruments sauf guitare, éveil, trompette, piano).

Pour rappel, le participant s'engage à :

- Ne pas s'installer sur le trottoir ou l'espace public mais uniquement dans les parties privées
- Respecter les horaires de 9h à 18h.

• ET AUSSI •

EXPOSITION

« Insupportable portable ! »

Une exposition pour résoudre les conflits autour du smartphone, en famille !

Quel est le lien entre les usages du smartphone des ados et leurs besoins de sociabilité ? Comment

désamorcer les conflits entre parents et ados autour du smartphone ? Cette exposition mobile, ludique et interactive est une invitation à (re)créer un dialogue entre les parents et les ados autour de ce conflit majeur, et de les aider à mieux se comprendre.

Public : 10 ans et +

Du 13 septembre au 4 novembre inclus

Bibliothèque, 11 bis rue des Ecoles



FESTIVAL

Encore les beaux jours, 15^e festival des arts de la rue

Le festival Encore les beaux jours soufflera un vent de légèreté **du 11 au 17 septembre** dans une vingtaine de villes de l'agglomération Paris-Saclay.

La semaine, le festival investira les lieux de proximité et partira à la rencontre des écoliers. Le temps du week-end, lors des Journées Européennes du Patrimoine, Encore les beaux jours privilégiera les lieux insolites et le patrimoine local. Une vingtaine de spectacles, tous plus rafraichissants les uns que les autres vous sont proposés. Durant le week-end du 16 et 17, des départs collectifs à vélo sont organisés pour se rendre aux spectacles, tout en découvrant vos villes. Tous les spectacles sont gratuits. Alors venez nombreux !

+ d'infos sur www.paris-saclay.com



FORUM

des associations



Dimanche
10 septembre



de 10h
à 17h30



Escale
14, chemin
des Berges



Entrée
libre

+ d'infos, service Culture Sport Vie Associative
01 64 49 55 40, culture.sport@lavilledubois.fr
Plan de la salle disponible sur www.lavilledubois.fr



Licorne Dodgeball Club

Lors du Challenge national les 27 et 28 mai derniers, le LDC a gardé son titre en catégorie Mixte (Adultes). Le club a également gagné son premier titre en catégorie Benjamins, l'équipe Minimes (11-13 ans) a décroché la médaille de Bronze et l'équipe Junior (14-17 ans) a pris la 2^e place après une défaite en finale.

En Benjamins (7-10 ans), l'équipe, emmenée par Lény Cochevin le capitaine, s'est imposée contre le club de Paris en Finale, tandis que la formation mixte emmenée par Axel Augé a remporté son match contre le Dodgeball Club Orléans. Solène Aubeneau et Pierre Auger ont tous les deux été élus MVP (Most valuable player = meilleur joueur) de la finale Mixte.

Créé en 2017, le club est en passe de devenir la structure la plus titrée de l'histoire du Dodgeball français.

+ d'infos, 06 31 43 83 45,
licornedodgeballclub@gmail.com



Fight Art 91

À l'occasion d'une réunion dédiée aux associations, le maire a remis la médaille de la ville à Delphine Sals, présidente de l'association Fight Art 91 et à Fabrice Germain, enseignant de sports de combat.



Créée en février 2016, Fight Art 91 favorise la pratique, l'encadrement et l'enseignement des activités physiques et sportives des arts martiaux, des sports de combat et de self défense. L'association cesse son activité en raison d'un déménagement.

Boutique solidaire

L'association Les Voies du Cœur ouvre une boutique solidaire dans le Petit Gymnase, rue des Ecoles. L'objectif est de permettre aux familles modestes d'acheter des produits de nécessité quotidienne à bas prix tout en luttant contre le gaspillage alimentaire grâce aux invendus issus de commerces et d'associations partenaires (fruits et légumes, produits frais, épicerie, produits d'hygiène...)

Dates d'ouverture de la boutique solidaire : 24 septembre, 15 octobre, 12 novembre et 17 décembre.

+ d'infos, lesvoiesducoeur.asso@gmail.com
06 72 77 85 05 - 06 11 09 03 70



• ASSOCIATIONS •



Exposition de fin d'année de l'Atelier des Mirettes

L'Atelier des Mirettes, association d'arts plastiques de Linas, Montlhéry et La Ville du Bois, a eu le plaisir d'exposer les peintures, sculptures et dessins de ses adhérents les 10 et 11 juin derniers à Linas, ainsi qu'une fresque extérieure réalisée par les ados sur le thème du sport et des JO 2024 (visible sur le mur du parking en face du COSOM à Linas). Lors du vernissage de l'exposition, de nombreux prix ont été décernés dont celui du partenaire Espace-Temps (librairie, beaux-arts à Égly) à Cindy Muraille.

+ d'infos,

atelierdesmirettes.wixsite.com

[/atelier-des-mirettes](http://atelier-des-mirettes),

atelierdesmirettes@yahoo.fr, 06 61 59 95 10

HCLM : champion de France U16 et vice-champion U18 !

Une nouvelle fois cette année le Hockey club Linas-Montlhéry (HCLM) se hisse sur la plus haute marche du podium, lors des dernières finales du championnat de France jeunes de Rink Hockey 2023. Cette année, le HCLM s'est distingué en qualifiant 4 équipes jeunes (U12, U14, U16 et U18) en demi-finales et 3 équipes en phases finales. Une première pour le club !

Les U12 se classent 6^e dans cette phase finale relevée. Nos U16 sont champions de France et les U18 vice-champions ! Une première également. Avec ces résultats, le HCLM s'est hissé cette année au niveau des meilleurs clubs formateurs français. C'est une prouesse pour notre petit club.



Sans oublier notre équipe sénior N3 qui échoue au bord du podium pour une accession N2. Nous travaillons maintenant avec ces jeunes en senior pour permettre au club de passer un nouveau cap et de permettre une accession en N2.

Merci à tous pour cette belle saison et hâte de commencer la nouvelle qui n'en sera que plus belle !

+ d'infos, Belbouab Faycal
06 11 60 73 54

Que devenait une partie des fraises produites à La Ville du Bois il y a 127 ans ?

« À l'origine, notre village était à vocation rurale. Parmi les nombreuses productions locales (raisin, pommes, poires, légumes variés, etc...) nous allons vous raconter l'histoire de ce fruit prestigieux : la Fraise.

Les fraises étaient cultivées au cœur du village, généralement entre la rue des Cailleboudes, l'Allée du Bicentenaire, la ruelle des Néfliers et la voie des Postes.

Elles étaient cultivées dans des châssis, et se développaient grâce à un chauffage central qui n'existait pas dans les maisons à l'époque. L'arrosage était pratiqué avec l'eau récupérée dans les nombreux puits de la commune et les alentours.

Les fraises étaient mises dans des petits pots en grès à l'unité, tapissés avec de la mousse naturelle cueillie dans les bois du Château (désormais Institut du Sacré-Cœur) et les bois environnants, le tout était emballé avec des feuilles de châtaigner.

Les petits pots étaient ensuite mis dans des paniers en osier, transportés en charrettes jusqu'à la RN20, puis partaient avec le train de l'Arpa-



Livre de compte original d'une famille de maraichers de La Ville du Bois en 1896

jonnais aux Halles de Paris. L'Arpajonnais fonctionna de 1894 à 1937.

Le saviez-vous ? Une partie de la production de fraises de La Ville du Bois était exportée en Russie ! Le voyage s'effectuait en train jusqu'à Moscou, puis directement jusqu'à la Cour du Tsar de Russie, Nicolas II.

Les cultivateurs Urbisylvains traitaient les fraises avec délicatesse afin que ce fruit raffiné parvienne en parfait état de fraîcheur avant sa dégustation. »

Par l'association Transmettre

Astula du Bois

L'association Astula du Bois recherche des bénévoles pour assurer des ateliers de français auprès de personnes étrangères (Français, alphabétisation et remise à niveau).

Si vous avez un peu de temps libre, l'envie d'aider et de partager votre savoir-faire pour :

- Assurer 1 ou 2 cours/semaine d'une durée de 1 h selon votre disponibilité,
- Aider les gens à mieux parler français afin de faciliter leur insertion sociale et professionnelle,
- Aider à la lecture, à l'écriture (dictées, dialogues, lectures...),
- Participer à des actions organisées dans le but de faire se rencontrer les apprenants et les bénévoles en dehors des cours.

+ d'infos, astuladubois@gmail.com

• EXPRESSION LIBRE •

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. Retrouvez l'ensemble des tribunes sur www.lavilledubois.fr

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Vert Autrement

Texte non parvenu.

EXPRESSION DES CONSEILLERS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

UCVB

Le rapport du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) 2023 alerte sur le réchauffement climatique : 1,5 degrés d'augmentation atteint dès le début des années 2030. Pourtant, nous constatons déjà chaque jour que la sécheresse touche toutes les régions de France. Pour rappel, La Ville du Bois a été soumise cet été à un arrêté préfectoral interdisant les arrosages, remplissage des piscines, ou encore lavage des voitures, etc...

Les politiques nationales et locales s'adaptent et tendent progressivement vers un respect de l'environnement et des ressources. Notre commune a rapidement mis en place le plan de sobriété pour l'énergie avec notamment l'extinction de l'éclairage public, ou le plan de rénovation thermique des bâtiments pour limiter la consommation d'énergie.

Le Projet Partenarial d'Aménagement de la RN20 permettra des transports en commun plus rapides avec des voies de bus en site propre.

Mais en matière d'environnement, chacun est acteur et responsable de ce qu'il souhaite laisser aux générations futures.

Le manque d'eau rappelle combien nous devons faire attention à la végétation et à l'eau. Economiser les ressources et planter... C'est un bon début !

Les petits rus font les grandes rivières !

Maithée BODOQUE

Adjointe au maire
chargée de l'Urbanisme



Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : ☎ 01 64 49 59 40

Maire : Jean-Pierre Meur

Adjoints au maire :

Jacky CARRE, Travaux, Sécurité des bâtiments, Transports et Aménagement du territoire

Anne BERCHON, Environnement, Cadre de vie et Petite enfance

Arnaldo GIARMANA, Educatif

Martine PEUREUX, Culture, Associations culturelles et sportives, Festivités et Jumelage

Guy ERNOUL, Finances

Marie-Claude KARNAY, Solidarité et logement

Thomas BEAULIEU, Jeunesse

Maithée BODOQUE-MUNOZ, Urbanisme

Conseillers municipaux :

Maurice BOURDY, Suivi technique et organisation des cérémonies commémoratives et associatives

Robert ARNOULD-LAURENT, Technologies de l'information et de la communication

Nicole LEBON, Educatif

Sylvère PERDREAU, Environnement et Cadre de vie

Catherine JOUAN, Solidarité et Logement

Dimitri LAVRENTIEFF, Communication

Patrick BOURILLON, Sport associatif

Sandrine BOUILLET, Manifestations culturelles

Marie-Claude MORTIER

Ibrahim OSSENI

Christelle DERCHAIN

Hélène CARPENTIER

Sylvie RIBAUT

Anthony POURRAIN

Tatiana STANKOVIC

Groupe « Vert Autrement »

Grégory NOFERI

Julien DUCLOS

Yannick GUIGNETTE

Dolores LOPES

Joaquim VALENTE

• INFORMATIONS PRATIQUES •

État civil

Bienvenue

22 mai 2023 : Heyden PARIS
29 mai 2023 : Nael PENIN
6 juin 2023 : Souleymane BAMBA
20 juin 2023 : Syed RAHMAN
24 juin 2023 : Théo PETIT
26 juin 2023 : Alpha-Oumar BALDE
27 juin 2023 : Ibrahim MOQRICH

Félicitations

10 juin 2023 : Fatma BACCOUCHE et Benoît BELKHIR
10 juin 2023 : Mélanie BERROD et Olivier NIGER
17 juin 2023 : Anaïs ROBE et Thomas COSTES
24 juin 2023 : Audrey DESFONTAINES et Stéphane SUE

Condoléances

19 mai 2023 : Georges DORVAL
22 mai 2023 : Marie-Thérèse PERROTTE veuve MAILLARD
27 mai 2023 : Philippe COURTIOL
2 juin 2023 : Domingos DA SILVEIRA GOMES
5 juin 2023 : Joséphine LAMBARRE
11 juin 2023 : Gérard GUITTON
14 juin 2023 : Catherine ROY
18 juin 2023 : Daniel GENEAU

CAF : mise en place d'un nouveau numéro dédié aux allocataires qui font face à des événements familiaux

La caisse d'Allocations familiales de l'Essonne, vous informe de la mise en place d'un nouveau numéro de service pour les antennes sociales dédié aux allocataires qui font face à des événements familiaux (naissance, séparation, deuil enfant ou conjoint, impayés de loyers, parents seuls), et aux partenaires.

Un seul et unique numéro le 01 60 91 19 91

Attention : Ce numéro n'est pas dédié aux questions relatives aux dossiers allocataires (prestations). **Pour cela un seul numéro : le 3230**

• UTILE •

La Mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h30
Mercredi et samedi de 8h30 à 12h15

Place du Général de Gaulle - 91620 La Ville du Bois
Tél. : 01 64 49 59 49 - www.lavilledubois.fr

PERMANENCES

Aide aux victimes -

Renseignements : 01 60 78 84 20 ou sur www.mediavipp91.fr

Assistante sociale - Permanence sur rendez-vous au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Contact : Maison Départementale des Solidarités, 01 64 86 11 10.

Accueil, écoute et soutien des jeunes -

Pour les jeunes de 12 à 25 ans. Questions de scolarité, d'emploi et de santé. AAPISE - Inter'Val, 29 chemin des berges, 01 64 49 00 76.

Accompagnement administratif et

juridique - Permanence gratuite tous les 15 jours, sur rendez-vous, au CCAS (23 rue du Grand Noyer). Contact : 01 69 63 32 79.

Permanence de médiation -

Information, écoute, orientation. Sur rendez-vous au 01 64 49 59 40. Mairie, place du Général de Gaulle.

Permanence OPAH (Opération

Programmée d'Amélioration de l'Habitat) Des conseils techniques, un appui administratif et des aides financières pour rénover votre logement. Renseignements au 01 60 78 17 11.

Avocat - Consultation gratuite sur rendez-vous au Palais de Justice d'Evry les lundis et mercredis de 9h à 12h en appelant le 01 60 77 11 88

Maison de justice et du droit - Des professionnels du droit vous accueillent gratuitement pour vous conseiller en cas de litiges. 01 64 86 14 05 du lundi au vendredi 9h-12h/13h30-17h30. Rue des Bergères 91940 Les Ulis.

CAF - Evry (1-3 impasse Alexis Trinquet), du lundi au vendredi de 8h30 à 16h (le mercredi uniquement sur rendez-vous). Tél. : 0 810 25 91 10.

CPAM - Arpajon (15 rue Jules Lemoine) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h45 à 17h. Tél. : 36 46

Notaire - Consultation sur rendez-vous, gratuite et anonyme, par la chambre des notaires de l'Essonne, Contact : 01 60 78 01 27 ou www.chambre-essonne.notaires.fr

URGENCES

- **Urgences** : 112
- **Pompiers** : 18
- **Samu** : 15
- **SOS médecins** : 0 826 88 91 91
- **Pharmacie de garde** (nuit, dimanche ou jour férié) : contacter le commissariat de police d'Arpajon au 01 69 26 19 70
- **Maison Médicale de Garde** : 01 64 46 91 91
- **Gendarmerie** : 01 69 63 25 00 ou 17 (de 18h à 8h)
- **Eau** : 0 977 40 11 42
- **Electricité** : 0 972 67 50 91
- **Gaz** : 0 800 47 33 33

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

Marie-Pierre RIXAIN

Députée de la 4^e circonscription de l'Essonne
Contact : mprixain.perm@orange.fr,
01 69 81 70 35

DÉCHÈTERIE - RESSOURCERIE DU SIOM

Ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h30, le samedi de 9h00 à 17h30 et le dimanche de 9h00 à 12h45 (dernier passage 10 minutes avant la fermeture). Avenue des Deux-Lacs, Villejust

i Contact : 01 64 53 30 00 - www.siom.fr
Encombrants et DEEE : Enlèvement gratuit sur appel au 01 83 63 50 03

LES TRANSPORTS EN COMMUN

- **Lignes de bus DM151 et 154** : relie Arpajon à Paris (Porte d'Orléans). Le DM154 est plus direct (ne passe pas par le centre-ville de Longjumeau).
- **Ligne de bus DM153** : relie Arpajon à Massy (RER B)
- **Ligne de bus DM152S** : en service pendant la période scolaire, relie le collège Pablo Picasso à Saulx-les-Chartreux à la Grange aux Cercles (arrêt RN20/La Ville du Bois) en passant par Ballainvilliers
- **Lignes de bus 17** : du lundi au samedi, toutes les 15 à 60 minutes ; de la gare d'Épinay-sur-Orge (RER C) au RER B du Guichet à Orsay, en passant par le centre commercial, les Joncs Marins et le collège Louise Weiss (Nozay)

i Horaires et parcours : lavilledubois.fr > Côté pratique > Transports

• AGENDA •

• **Dimanche 10 septembre, de 10h à 17h30** •

FORUM DES ASSOCIATIONS

Escale, 14 chemin des Berges
Informations et inscriptions
auprès des associations
urbisylvaines
Plan de la salle disponible sur
www.lavilledubois.fr

À partir du mardi 13 septembre

• Exposition « Insupportable portable » •

Bibliothèque, 11 bis rue des Ecoles
Une exposition pour résoudre les conflits
autour du smartphone, en famille !

Samedi 16 septembre

• Fête du patrimoine •

Visite guidée de la caserne des pompiers
de Montlhéry
Ouverture de l'église Saint-Fiacre
Exposition « Patrimoine des environs »
de Cyuri Karnay à la Maison Culturelle
des Joncs Marins
Infos auprès du service Culturel,
01 64 49 55 40

Dimanche 17 septembre, de 11h30 à 18h

• Fête de la Saint-Fiacre •

Place Beaulieu (à l'Escale si pluie)
• Animations sur le thème de la fête
foraine d'autrefois : jeux en bois, jeux
forains, miroirs déformants, structure
gonflable et labyrinthe...
• Animation musicale avec un duo vocal
et musical sur un vélo rigolo
• Atelier sculpteur de ballons et spectacle
de clown
• Exposants de produits artisanaux
• Restauration sur place

Dimanche 17 septembre, de 9h à 11h

• Portes-ouvertes Jardins du Rouillon •

Chemin de Lunézy
Visite des jardins potagers organisée
par l'association J'adopte un potager

Samedi 23 septembre, 20h30

• Soirée-théâtre « Enfin seul(s) » •

Escale, 14 chemin des Berges
Par le théâtre à Malice
Billetterie sur place.

Vendredi 29 septembre, à partir de 18h

• Je lis, j'aime, j'en parle •

Bibliothèque, 11 bis rue des Ecoles
Retour sur vos lectures estivales et
présentation de la rentrée littéraire

Dimanche 1^{er} octobre

• Vide-maison •

Inscriptions jusqu'au 15 septembre
auprès du service Culturel.
Les maisons participantes seront
signalées par des ballons de couleur et
un fléchage des rues sera mis en place.

OCTOBRE EN BREF

Du 6 au 15 octobre :

Exposition à la Maison Culturelle
des Joncs Marins

Samedi 7 octobre :

Opération Essonne
Verte Essonne Propre

Samedi 7 octobre :

Bœuf de l'association Mozaïq

Samedi 14 octobre :

Oktoberfest par
l'association ECRI

Dimanche 15 octobre :

Fête de la Récup' du SIOM

Suivez l'actualité sur www.lavilledubois.fr
et sur [fb lavilledubois91](https://www.facebook.com/lavilledubois91)

